

APPEL DE CANDIDATURES

CONCEPTION RÉALISATION_DIALOGUE COMPÉTITIF

Office Public de l'Habitat METROPOLE HABITAT SAINT ETIENNE

19, rue Honoré de Balzac - 42028 Saint Etienne cedex I

OBJET DU MARCHÉ

APPEL A CANDIDATURES

Marché public de conception-réalisation pour la rénovation énergétique de la résidence Tarentaize II à Saint-Etienne.

Métropole Habitat Saint-Etienne, Maître d'Ouvrage, projette la réhabilitation de la résidence Tarentaize II à Saint-Etienne comptant 126 logements locatifs sociaux via un marché de Conception-Réalisation. La Ville de Saint-Etienne est copropriétaire de cet immeuble et possède les rez-de-chaussée mis à disposition d'associations.

Dans le cadre d'une convention entre les deux copropriétaires, Métropole Habitat Saint-Etienne est le maître d'ouvrage unique des opérations envisagées dans le présent marché.

Adresses du site concerné : rues Tarentaize, Gouttebarge et Polignais à Saint-Etienne.

Durée du marché : 30 mois décomposé comme suit :

- Un délai de conception de 6 mois comprenant les études (reprise de l'APS/APD/PRO) et les procédures administratives
- Une durée maximale de 24 mois pour la réalisation.

Le montant des travaux est estimé à 6,2M€ H.T. (comprenant l'ensemble des missions).

En phase candidature, une note de présentation du projet ainsi qu'un règlement de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plateforme du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Pour chaque lot, les candidats pourront se présenter à l'attribution du contrat, objet du présent règlement, sous la forme d'une entreprise unique (candidat individuel) ou sous la forme d'un groupement d'entreprises avec un mandataire unique (groupement candidat). Ils devront présenter les compétences suivantes :

- Entreprises générales et/ou entreprises en groupement Tous Corps d'Etat,
- Architecture,
- Aménagements extérieurs paysagiste,
- BET Ingénierie Tous Corps d'Etat,
- Economiste,
- OPC,
- Amiante,
- VRD,
- Démolition,
- Accompagnement social.

Le candidat identifie à l'appui de sa candidature, l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Mode de passation : La présente consultation vise la passation d'un marché de conception-réalisation selon la procédure de dialogue compétitif tel que défini aux articles L.2171-2, R.2171-1, L. 2124-4, R. 2124-5 et R. 2161.24 à R. 2161-31 du Code de la commande publique.

La procédure comporte deux phases : la première qui est la phase de candidature (objet de la présente publicité) et la seconde qui est la phase de remise des offres.

Classification CPV : se référer au règlement de consultation de la phase candidature.

Le présent avis est couvert par la directive 2014/24/UE du 26 février 2014.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Présentation et Critères de sélection des candidatures :

Chaque candidat aura à produire les pièces suivantes présentées en deux parties (**deux dossiers distincts**) :

Dossier 1 – Pièces administratives

- Les attestations de pouvoir et / ou de signature de la personne signataire ;
- Une lettre de candidature (modèle DC 1) ;
- La déclaration du candidat (modèle DC2) en y joignant l'ensemble des justificatifs certificats mentionnés aux articles 48 du décret d'application 2016-360 du 25 mars 2016 : attestation URSAFF, certificat n°3666-1, n°3666-2 et 3666-3 délivré par les services fiscaux, attestation de caisse de congés payés ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1, L2141-2 – L2141-3 - L2141-4 de l'Ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018, concernant les interdictions de soumissionner ;
- Une déclaration d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;
- La présentation des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de même nature que celle du marché ;
- La déclaration de sous-traitance pour les sous-traitants identifiés au stade de la candidature, le cas échéant.

L'ensemble des informations et des documents demandés doivent être rédigés en français et communiqués en format numérique, au format A4, dûment signés

Dossier 2 – Pièces techniques

- Le fichier Excel « Cadre de réponse » en annexe dûment complété par chaque membre du groupement. Le fichier comporte 8 onglets à compléter :
 - 1 : grille de présentation des compétences entre les membres,
 - 2 : grille de présentation des moyens humains
 - 3 : grille de présentation des capacités financières
 - 4 à 8 : grille de présentation des 5 références que le groupement souhaite présenter. Elles devront être significatives et pertinentes au regard de l'opération.
- Une note de motivation et de présentation du candidat indiquant sa composition, la fonction de chacun et l'organisation des membres de l'équipe projet tant en phase conception qu'en phase exécution. Le candidat par la production de cette note exprimera également sa compréhension des enjeux et des attentes du maître d'ouvrage.

Critères de sélection des candidatures :

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- Les capacités financières du groupement (15 points) ;
- Les capacités professionnelles et techniques (35 points) ;

- La qualité de la note de motivation et pertinence des références du candidat (50 points).

Se référer au règlement de la consultation phase candidatures afin de connaître les modalités.

Nombre maximum de candidats admis à présenter une offre : **3**

La visite sur site n'est pas imposée au stade des candidatures.

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des candidatures : 16/11/2020 à 12 H 00

Date prévisionnelle pour l'envoi des pièces de la consultation phase 2 : mi-décembre 2020

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Récompense:

Pour les candidats non retenus ayant remis une offre initiale et finale d'un niveau Avant-Projet Sommaire pourront recevoir une prime d'un montant maximum de 36 000 € T.T.C. pourra être attribuée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires : Documents non payants

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION 12/10/2020

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées :

Adresse du profil acheteur : URL : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse du profil acheteur susvisé.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de LYON - 184 rue Duguesclin - 69003 Lyon

INTRODUCTION DES RECOURS

Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet d'organisme).

Articles L -551-1 et R 551-1 du Code de Justice administrative pour le référé précontractuel. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (2 mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique).